

Adoration du Saint Sacrement

Mardi	9h30 - 10h00	Corsier
Mercredi	9h30 - 10h00	Vésenaz
Jeudi	9h30 - 10h00	Collonge
Vendredi	9h00 - 9h30	Meinier



Confessions

Après les Messes en semaine	Mardi	9h30	Corsier
	Mercredi	9h30	Vésenaz
	Jeudi	9h30	Collonge
	Vendredi	9h00	Meinier

HORAIRE DES MESSES

Eglises	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Collonge				9h00			8h30/11h
Corsier		9h00					9h30
Hermance						18h00	
Meinier					8h30		11h00
Vésenaz			9h00			18h00	17h30

Secrétariat UP Arve et Lac

Ouvert	lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9h à 12h
Téléphone	022 751 12 90
Courriel	up.arve-lac@cath-ge.ch
Adresse	11, route de l'Église - 1246 Corsier

Prêtres répondants

P. Slawomir Kawecki	slawomir.kawecki@cath-ge.ch - 079 250 72 43
	Collonge-Bellerive, Hermance
P. Kamil Iwanowski	xkiwanowski@gmail.com - 077 508 68 47
	Corsier-Anières, Meinier-Gy-Jussy, Vésenaz

www.arvelac.ch



EGLISE
CATHOLIQUE
ROMAINE
GENÈVE

Collonge-Bellerive, Corsier-Anières, Hermance, Meinier-Gy-Jussy, Vésenaz

FEUILLET PAROISSIAL

Novembre 2020

Une vie chrétienne plus intense, plus personnelle, plus partagée

Nous avons à respecter les consignes des autorités sanitaires et politiques, c'est évident. Mais, dans ces conditions, nous avons aussi à trouver des voies de vie chrétienne autrement.

Nous devons et pouvons continuer d'exister en communautés de foi et autant que possible avec la grâce des sacrements !

Trop souvent, certaines de nos habitudes nous enferment dans un schéma où seule la présence du prêtre, le dimanche et à l'église nous permettrait de prier...

Alors que la famille chrétienne, par exemple, est en elle-même et tout naturellement la première expérience d'Eglise, de prière, de foi.

Quand la participation à la messe n'est pas possible, toutes les familles du diocèse sont donc invitées à lire l'évangile à la maison, à le commenter librement et à prier ensemble tout simplement.

Et rien que la prière avant le repas, en y lisant l'évangile du jour, par exemple, pourrait être un bon commencement.

Encouragez vos enfants et vos jeunes à faire des petits signes d'amitié sympas (dessins, services...) aux personnes plus âgées ou plus isolées de vos quartiers.

N'hésitons pas non plus à contacter des voisins, des amis, des proches et surtout les personnes seules, pour leur proposer un petit moment de prière commune, dans le plus strict respect des normes sanitaires.

La catéchèse doit pouvoir continuer en plus petits groupes. Cela demande du temps et de l'engagement, mais si nous ne le faisons pas c'est comme si ce n'était pas si important...

Les églises doivent rester ouvertes et bien visiblement ouvertes ! L'ambiance de recueillement et de silence doit y inviter à la prière.

Mais un accueil chaleureux doit aussi pouvoir y être organisé, la disponibilité à l'écoute et aux confessions doit y être clairement proposée. L'exposition du St-Sacrement, en évitant les attroupements, est vivement recommandée.

Bref, chères amies et chers amis, nous vivons des temps difficiles mais qui peuvent nous booster dans le meilleur des sens : celui d'une vie chrétienne plus intense, plus personnelle, plus partagée !

Restons unis et aidons-nous mutuellement !

Texte du Diocèse LGF, inspiré du Diocèse de Sion - Fribourg, le 28 octobre 2020

UNITÉ PASTORALE

Covid-19 : Restriction des rassemblements

Suite aux décisions fédérales annoncées le 28 octobre, les célébrations liturgiques (messes publiques, baptêmes, mariages et enterrements) ne doivent pas dépasser la **limite de 50 personnes**. La pratique du chant (chorales ainsi que chant en assemblée) est également interdite.

Messes dominicales et en semaine

Pour faire face aux nouvelles restrictions, une cinquième messe sera célébrée le **dimanche à 8h30** à l'église de Collonge (horaires des messes en dernière page).

Recevoir l'Eucharistie à domicile

Les personnes malades et âgées qui désirent recevoir la Communion à domicile peuvent s'annoncer auprès du secrétariat (022 751 12 90).

Les auxiliaires de l'Eucharistie de nos paroisses sont à disposition pour porter la communion partout où elle est souhaitée.

Nous vous proposons ci-dessous des liens pour vivre la foi :

Famille de Saint Joseph : fsj.fr

KTO : ktotv.com

Messes sur la RTS (dimanches, 9h) : rts.ch/religion/offices-religieux

Intentions de messes

Ceux qui souhaitent demander une intention de messe, peuvent envoyer leur demande par mail à l'un des prêtres répondants.

P. Kamil : xkiwanowski@gmail.com - P. Slawomir : slawomir.kawecki@cath-ge.ch

Solennité de la Toussaint et Commémoration des fidèles défunts

Messes de la Toussaint

Samedi 31 octobre	HERMANCE	18h00
	VÉSENAZ	18h00
Dimanche 1 novembre	COLLONGE	8h30
	CORSIER	9h30
	COLLONGE	11h00
	MEINIER	11h00
	VÉSENAZ	17h30

Messes pour les défunts

Lundi 2 Novembre	VÉSENAZ	9h00
	COLLONGE	10h30
	MEINIER	18h30
Mardi 3 Novembre	CORSIER	9h00

AGENDA DES PAROISSES

Premières Communions

Les enfants de la paroisse de Meinier-Gy-Jussy recevront leur première Communion en l'église de Vézenaz en petits groupes, le dimanche **8 novembre** à 9h30, 11h et 12h30.

Profession de Foi

6 jeunes feront leur Profession de Foi le dimanche **1 novembre** en l'église de Vézenaz à 17h30.

Vendredi **6 novembre** à l'église d'Hermance, chapelet de la Miséricorde à 18h15, messe à 18h30 suivie de l'Adoration. Possibilité de se confesser de 19h à 20h.